ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

artisans et commerçants : revendications

Question écrite n° 74204

Texte de la question

M. Gabriel Biancheri attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur les revendications de l'Union nationale de retraités des professions indépendantes (UNRPI). En effet, cette dernière est témoin des difficultés financières auxquelles doivent faire face les retraités de l'artisanat et du commerce. À ce titre, elle souhaiterait une revalorisation des retraites de base et du minimum contributif, une augmentation de 54 % à 60 % du taux de toutes les pensions de réversion de base et l'exclusion des biens dormants des ressources prises en compte pour l'attribution de certaines prestations. Ainsi, il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur ces revendications.

Données clés

Auteur : M. Gabriel Biancheri
Circonscription : Drôme (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 74204
Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux
Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville
Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 mars 2010, page 2897
Question retirée le : 4 janvier 2011 (Fin de mandat)